RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup.fr

@parcoursupinfo

@parcoursupinfo

@etudiantgouv

Des OUTILS pour mieux choisir

CIO lyon Est

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Les Salons et JES

Le printemps de l'orientation

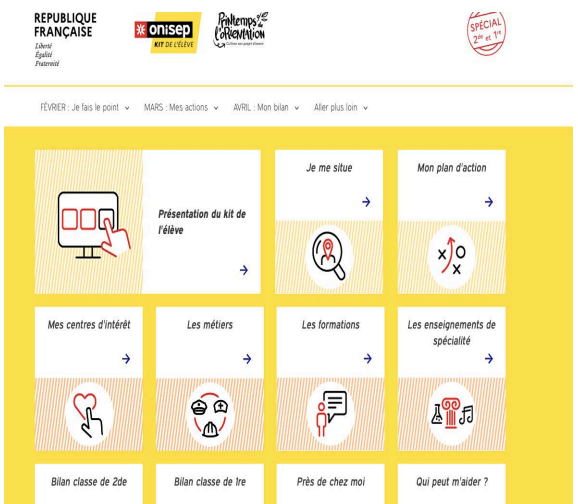

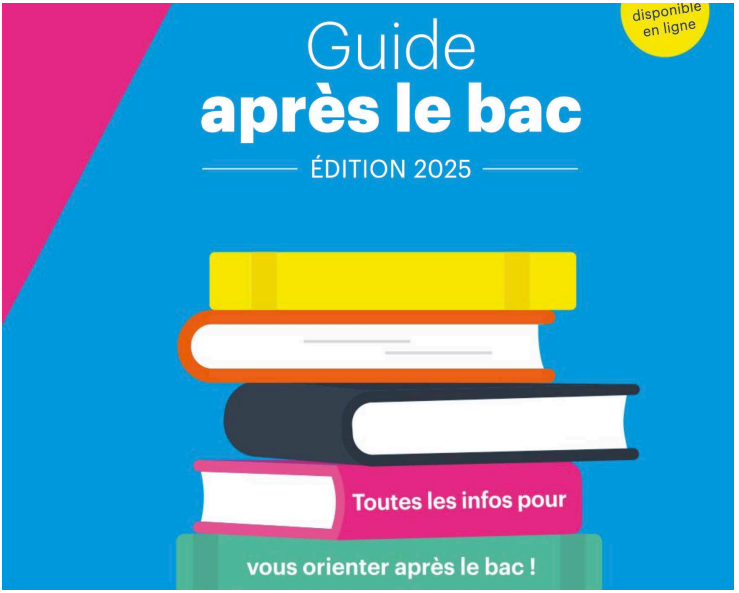

Le GUIDE après le BAC

COMPARATIF DES PRINCIPALES FILIÈRES POST-BAC

	BTS	BUT	LICENCES ET PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ	CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles)	ÉCOLES SPÉCIALISÉES[1] (paramédical, social, artistique, architecture...)	ÉCOLES[1] (commerce-management-ingénieur post-bac)
Admission via Parcoursup	Filière sélective sur dossier.	Filière sélective sur dossier.	Filière non sélective (dans la limite des places disponibles). À noter : les doubles licences (menant à un double diplôme) et certaines licences sont sélectives. Cette information est indiquée pour chaque formation sur Parcoursup.	Filière sélective sur dossier.	Filière sélective sur dossier et, dans certains cas, par concours ou entretien.	Filière sélective sur dossier et, dans certains cas, par concours ou entretien.
Durée des études	2 ans	3 ans	3 ans	2 ans – redoublement possible en 2e année uniquement	2 à 6 ans selon secteur et écoles	2 à 6 ans (2 ans cycle préparatoire + 3 ans cycle ingénieur) selon les écoles
Lieux de préparation	Lycée ou CFA si BTS en apprentissage	Institut ou CFA si BUT en apprentissage	Unité de formation et de recherche (UFR) au sein d'une université	Lycées publics et privés	Écoles et instituts	Écoles publiques et privées
Nombre d'étudiants	30 à 35 par classes	50 à 100 par promotion	Variable selon la licence et l'université choisies	Petites promotions de 30 à 40. Encadrement renforcé.	Petites promotions de 30 à 50	Variable selon les écoles
Objectifs pédagogiques et organisation	Acquérir des compétences dans un domaine professionnel précis	Plus généraliste que le BTS, couvre un domaine professionnel assez large	Acquérir une culture générale + des compétences transversales déclinées en domaines et mentions	Programmes pluridisciplinaires calés sur les concours (culture générale + méthodologie de travail)	1re année : enseignement théorique généralement par des professionnels. Plateau technique et stages.	Enseignements théoriques, généraux + stages. Spécialisation. Séjours à l'étranger. Apprentissage possible.
Découverte Professionnelle	8 à 16 semaines de stage en entreprise	22 à 26 semaines de stages en entreprise	Stages éventuellement en L2 et/ou L3. Modules de formation Projet personnel et professionnel.	Pas de stage	Enseignement pratique intégré à la formation. Professionnalisation progressive.	Stages (organisation spécifique selon les écoles)
Validation des études	Examen final et contrôle continu. 120 crédits européens ECTS[2].	Délivré sur la base du contrôle continu et de la validation des connaissances à chaque semestre (180 ECTS[3])	Partiel et examen terminal. 180 crédits européens pour valider la licence ou 30 crédits pour valider le semestre.	Réussite aux concours d'entrée des grandes écoles. Attestation descriptive du parcours de l'élève.	2 à 6 ans selon les secteurs et diplômes délivrés après examen final et contrôle continu	Diplôme d'ingénieur avec le grade de master. Une quarantaine d'écoles de commerce délivrent un diplôme conférant le grade de master.
Insertion professionnelle	Diplôme à visée professionnelle	Diplôme à visée professionnelle	Visée professionnelle pour la licence pro contrairement à la licence générale	Pas de visée professionnelle	Diplôme à visée professionnelle	Diplôme à visée professionnelle
Poursuite d'études	En universités ou en écoles	En universités ou en écoles	En universités ou en écoles	En écoles (notamment grandes écoles) ou en université	Spécialisation en écoles ou universités	En universités

NB : toutes les filières sont accessibles en apprentissage dans certains cas ou certaines spécialités signalés sur Parcoursup, sauf les CPGE.

1. ATTENTION : quelques écoles sont hors plateforme, contacter directement les écoles. Concours (entretien, épreuves écrites et/ou orales, dossiers) avec le plus souvent des concours communs à plusieurs écoles (banques d'épreuves communes) ou des concours propres à chaque école.
2. ECTS : système adopté par les établissements du supérieur. Chaque semestre d'études validé permet d'obtenir des points capitalisables et transférables (en France, d'un établissement à l'autre, mais aussi en Europe).
3. Ceux qui ont validé 120 crédits obtiennent le diplôme intermédiaire de DUT (diplôme universitaire de technologie).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseigneme t s périe r

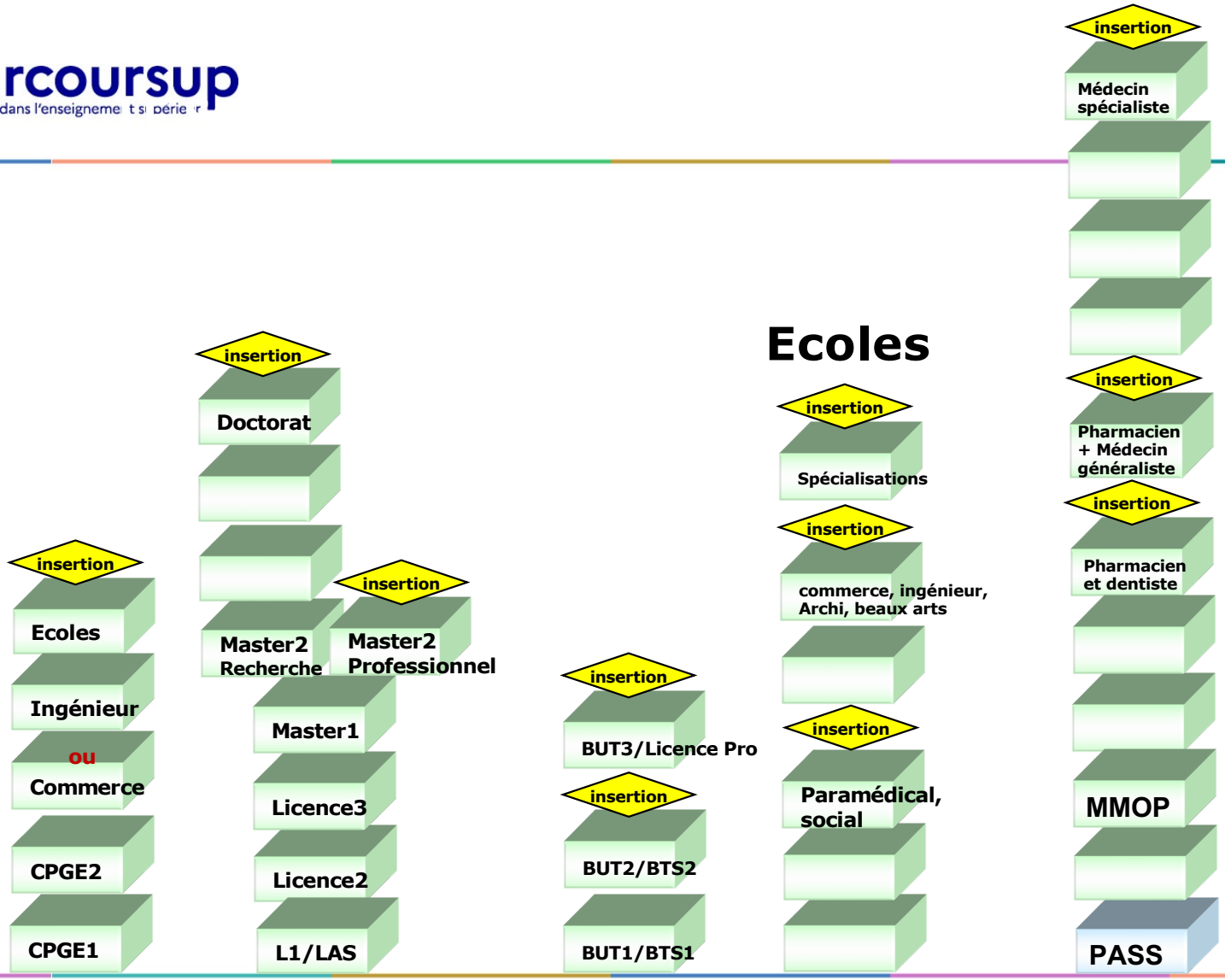

CALENDRIER PARCOURSUP 2024-2025

Parcoursup simplifie vos démarches : 1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier

Nov. 2024

Déc.

Janv. 2025

1

Novembre 2024 > janvier 2025

Je m'informe et découvre les formations

Pour préparer votre projet de poursuite d'études, consultez les sites utiles, notamment avenirs.onisep.fr et parcoursup.gouv.fr. Au sein de votre lycée, échangez avec votre professeur principal et les personnels d'orientation.

Si vous êtes étudiant et que vous souhaitez changer d'orientation, le service orientation de votre établissement peut vous accompagner.

MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024 — Ouverture de la carte des formations 2025 sur parcoursup.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

En amont : s'informer

- Explorer les filières, les métiers : **ONISEP**
- Préparer les forums et les salons
- Visiter les établissements (JPO)
- Exploiter les semaines de l'orientation
- Participer aux Journées de l'Enseignement Supérieur (JES) :

  29 et 30 janvier 2025

Préparer Parcoursup et choisir son orientation

→

Au niveau du résultats de la recherche, un premier niveau d'infos :

> **Le nombre de places** en 2024 (à partir du15 janvier 2025)

> **Le taux d'accès en 2024**, c'est à dire la proportion de candidats qui ont pu recevoir une proposition d'admission en phase principale

Ce taux d'accès est désormais déclinable par type de baccalauréat

> **Des suggestions de formations similaires** pour élargir vos choix

Vous aider à préparer vos choix de vœux, deux nouvelles fonctionnalités :

> **Conserver en « favoris » les formations que vous préférez**

> **Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur**

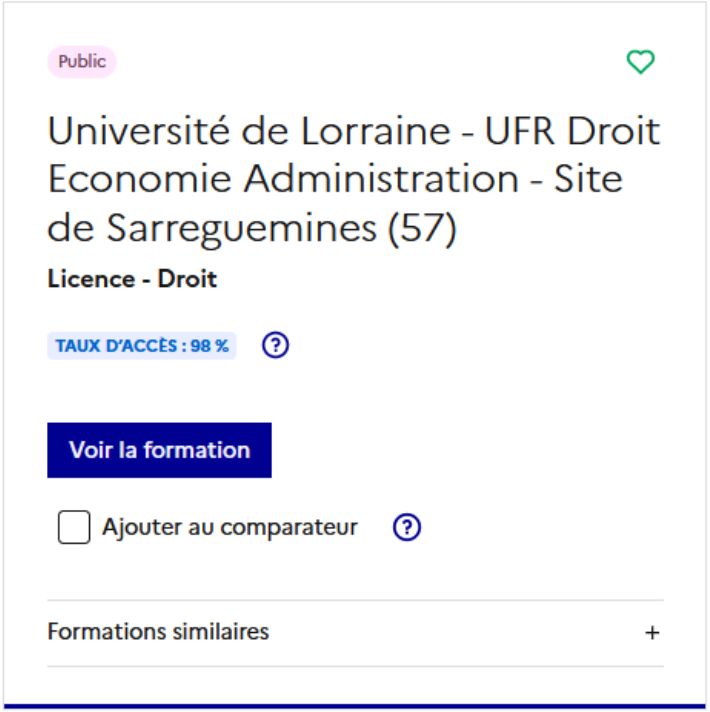

Carte d'identité de la formation

Université Claude Bernard Lyon 1 (Villeurbanne - 69) Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique

Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique

Autres formations accessibles :

Université Claude Bernard Lyon 1 (Villeu

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

Partager la page

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaitre les débouchés

Contacter et échanger avec l'établissement

Les modalités d’examen affichés pour chaque formation

Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI…)

L’admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »)

Dans les formations non sélectives (licences, PPPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l’université, dans la limite des capacités d’accueil :** si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d’examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer

L’université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d’un candidat au suivi d’un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat…) afin de l’aider et de favoriser sa réussite

Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

Les coordonnées d'un référent handicap sur chaque fiche de formation. Il est disponible pour répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.

Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée**. Cela permet d'anticiper son arrivée dans le nouvel établissement.

A partir de Juin 2025 (, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

2

15 Janvier 2025 > 13 Mars 2025> 2 Avril 2025
Je m'inscris pour formuler mes voeux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 15 JANVIER AU 13 MARS

- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-voeux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage

MERCREDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**

FÉVRIER - MARS

2e conseil de classe : *chaque vœu que je formule fait l'objet d'une* ***fiche Avenir*** *comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

À partir du 15 janvier 2025

S'inscrire sur Parcoursup

>Une adresse mail valide et consultée régulièrement : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme

>L'INE (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

À noter pour les lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Entre le 15 janvier
et le 13 mars 2025 inclus

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

> **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**

> Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP…) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)

> **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal

> **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure

> **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

> **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connait que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et <u>évitez impérativement</u> de n'en formuler qu'un seul
(en 2024, les candidats ont confirmé 13 vœux en moyenne).

Focus sur les vœux multiples (1/4)

> **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (*exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).*

> **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

> **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

> **Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

A noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) X propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

A noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Focus sur les vœux en apprentissage

> **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés

> **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)

> **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur Parcoursup.fr

Focus sur le secteur géographique (1/2)

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles…)

> **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

> Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique :** un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.

> L'appartenance ou non au secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Jusqu'au 2 avril 2025 inclus

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> **Compléter leur dossier :**

- Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- rubrique « préférence et autres projets »
- pièces complémentaires demandées par certaines formations
- rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> **Confirmer chacun de leurs vœux**

Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025 (23h59 - heure de Paris) ne sera pas examiné par la formation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Jusqu'au 2 avril 2025 inclus

La lettre de motivation

Une lettre de motivation demandée par la formation pour connaitre :

- **La motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci**. Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

  La lettre de motivation est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites...cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier.

A noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Jusqu'au 2 avril 2025 inclus

La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier**. Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission

  s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Jusqu'au 2 avril 2025 inclus

La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Rubrique facultative où le candidat :

- **renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations** (ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives…)
- Un espace pour **faire connaitre ses engagements** : vie lycéenne, engagement associatif, service civique ou SNU, cordées de la réussite, etc…

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.

- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
  - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
  - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
  - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu

- La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier **à partir du 2 juin 2025**

Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

> **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation

> **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations

> **la rubrique « Activités et centres d'intérêt »**, si elle a été renseignée

> **la fiche Avenir** renseignée par le lycée

○ **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**

- **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
- **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre)

Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes ou binationales et les options internationales) ou **votre participation aux cordées de la réussite** (seulement si vous le souhaitez)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

L'analyse des candidatures par les formations

Rappel : Parcoursup ne décide pas de votre affectation

Aucun algorithme de Parcoursup ne fait l'analyse de votre candidature

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury). Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures renseignés sur cette fiche. **Parcoursup n'analyse aucune candidature. Avec Parcoursup, il n'y a pas de tirage au sort.**

Aucun algorithme de Parcoursup ne décide de votre affectation

Apres analyse des candidatures, les formations transmettent un classement qui sert de base aux propositions d'admission formulées via Parcoursup aux candidats à partir du 2 juin 2025.

Chaque candidat choisit en fonction des propositions d'admission qu'il reçoit.
Parcoursup garantit à chaque candidat la liberté de choix, la possibilité de garder des vœux pour lesquels il est en liste d'attente et d'avoir le dernier mot (dispositifs d'entrainement mis à disposition au printemps 2025).

Une politique volontariste d'égalité des chances mise en œuvre par Parcoursup

Un appui aux lycéens boursiers

> **Une priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives

> **Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence

Une prise en compte de la participation aux cordées de la réussite

> Les **formations prenant en compte la participation aux cordées de la réussite le signalent** sur la fiche de présentation de la formation (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »)

> L'information sur la **participation aux cordées de la réussite** est remontée par les proviseurs

> **Le lycéen décide** s'il souhaite que cette information soit portée à la connaissance des formations

Des places priorisées pour les lycéens pro. et techno. dans les formations dans lesquelles ils réussissent le mieux

> Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**

> Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

3

Lundi 2 juin > jeudi 10 juillet 2025

Je reçois les réponses des formations et je décide

LUNDI 2 JUIN 2025 — Début de la phase d'admission principale
C'est le moment de faire vos choix

→ Consultez dans votre dossier, au fur et à mesure, les propositions d'admission (Oui ou Oui-si) des formations que vous avez demandées.

→ Faites votre choix : vous devez répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue.

→ **Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin 2025 : classez vos vœux en attente.**

MERCREDI 11 JUIN 2025 — Début de la phase complémentaire : vous pouvez formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour des formations ayant encore des places à proposer

JEUDI 10 JUILLET 2025 — Fin de la phase principale

JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025 — Fin de la phase complémentaire

La phase d'admission principale : 2 Juin au 10 juillet 2025

> Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**

> Les candidats consultent **les réponses des formations l**

> **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** **:** chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.

> Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.

> Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées**. Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, …)

OUI (proposition d'admission) → **Le candidat accepte la proposition ou y renonce**

ou

En attente d'une place → **Le candidat maintient le vœu en attente ou y renonce**

ou

Non

> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)

OUI (proposition d'admission) → **Le candidat accepte la proposition ou y renonce**

ou

OUI-SI* (proposition d'admission) → **Le candidat accepte la proposition ou y renonce**

ou

En attente d'une place → **Le candidat maintient le vœu en attente ou y renonce**

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- **par notification sur l'application Parcoursup**
- **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

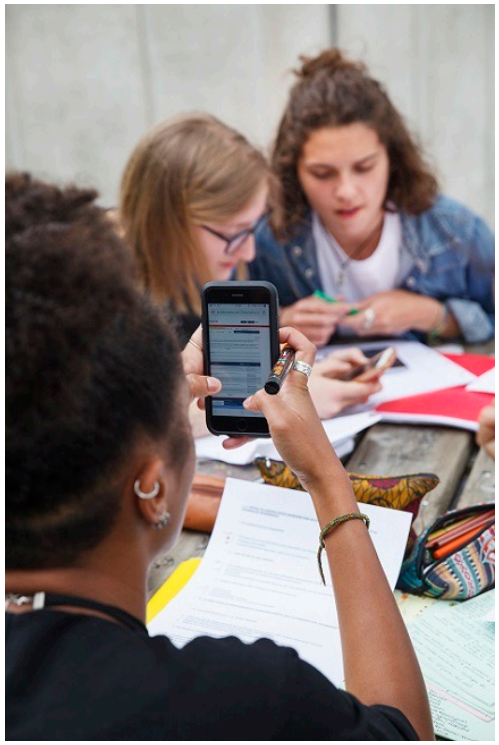

Des solutions pour les candidats qui n’ont pas reçu de proposition d’admission

> **Dès le 2 Juin 2025** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n’ont reçu que des réponses négatives peuvent **demander un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d’orientation et préparer la phase complémentaire**

> **Du 11 juin au 12 septembre 2025** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu’à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles**

> **A partir de juillet 2025** : les candidats n’ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l’accompagnement de la Commission d’Accès à l’Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Après le 10 juillet 2025

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat,** le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

> **Le numéro vert (à partir du 17 janvier 2024)** : **0 800 400 070**
(Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)

> **La messagerie contact** depuis le dossier candidat

> **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils** (Parcoursup_info sur Twitter/X et Parcoursupinfo sur Instagram et Facebook)

étudiant.gouv.fr MesServices.etudiant.gouv.fr

VOTRE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT

- Simulateur de bourse
- Demande de dossier social étudiant (DSE)
- Suivi du dossier social étudiant (DSE)
- Guide de l'étudiant

VOS ÉTUDES

- Parcoursup
- Aide à la mobilité Parcoursup
- Aide à la mobilité master
- CVEC Contribution vie étudiante et de campus

ALERTE PHISHING

Ne communiquez jamais vos identifiants de connexion de MesServices.etudiant.gouv.fr à un autre site ou à un tiers par téléphone ou SMS.

Le Crous connait déjà votre numéro d'INE.

Le Crous n'a pas besoin de connaitre votre mot de passe.

Le Crous ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires par téléphone ou SMS.

Le Crous ne vous demandera jamais votre code de carte bancaire.

Bourse et logement : constituez votre Dossier social étudiant (DSE)

La demande de bourse et/ou logement est formulée par l'intermédiaire du Dossier social étudiant (DSE).

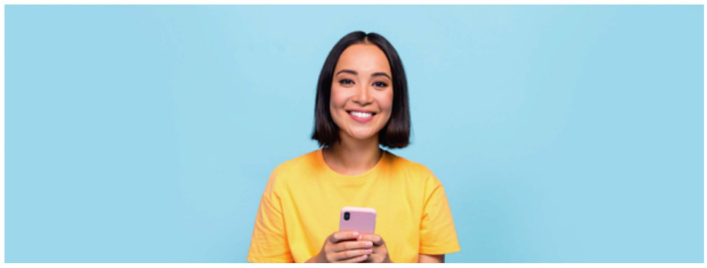

Guide de l'étudiant

- Les bourses sur critères sociaux
- Vous loger
- Les aides
- La contribution de vie étudiante
- Comment remplir son dossier social étudiant ?
- FAQ

Cas particulier

Ccomment saisir votre DSE pour la rentrée 2024-2025?

Saisissez votre DSE sur internet, en suivant attentivement les instructions données, écran par écran (aides demandées, vœux d'études, renseignements vous concernant, etc.). Pour que votre dossier soit validé, vous devez impérativement aller jusqu'au dernier écran.

- ***Si vous devez utiliser Parcoursup, créez un compte D'ABORD sur Parcoursup, avant de faire votre DSE. Vos informations seront ainsi récupérées sur messervices.etudiant.gouv.fr***
- *En cas de déconnexion imprévue, vous pourrez reprendre votre saisie, les informations sont conservées **7 jours**.*

Avant de commencer la saisie, préparez l'avis fiscal 2023 sur les revenus 2022 de la famille.

Comment remplir son DSE

Saisie des vœux

Au total, vous pouvez effectuer 4 vœux d'études dans la même académie ou dans des académies différentes (soit 1 vœu par formation).

Si vous êtes admis dans un établissement qui ne figurait pas dans les vœux d'études de votre DSE, demandez la mise à jour de votre dossier à votre Crous à